



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE **VIVRE,  
ENSEMBLE**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 octobre 2022

### 6<sup>e</sup> ÉDITION DES TROPHÉES « LES PROS ONT DU TALENT » : TROIS TPE ET PME ONT ÉTÉ PRIMÉES POUR LEURS INITIATIVES AMBITIEUSES ET EFFICACES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES

« *Tolérance zéro* » concernant le téléphone au volant, intégration des temps de repos dans l'organisation des déplacements, analyse des comportements des collaborateurs sur la route... Ce 10 octobre 2022, trois entreprises de moins de 25 salariés ont été récompensées pour leurs actions internes contre les risques routiers et les comportements dangereux au volant. Elles ont reçu leur prix des mains de la déléguée interministérielle à la sécurité routière, Florence Guillaume, à l'occasion de la cérémonie de remise des trophées « Les Pros ont du talent ».

« *J'appelle toutes les entreprises et institutions qui le souhaiteraient à s'engager à nos côtés ! Le risque routier est encore, hélas, la première cause d'accidents mortels au travail. Au-delà des 4,8 millions de journées de travail perdues et du coût direct pour les entreprises de 725 millions d'euros, je pense surtout aux victimes, aux familles et aux équipes endeuillées* » déclare Florence Guillaume, qui rappelle qu'« *en sécurité routière il n'existe pas de fatalité, nous pouvons agir, ensemble, sur les principaux facteurs d'accident, comme le font les près de 2 300 employeurs déjà engagés pour sensibiliser leurs salariés aux risques majeurs d'accidentalité tels que la vitesse, l'usage du téléphone, la fatigue, etc.* »

Pour la Sécurité routière, il est important de valoriser et saluer ce creuset d'initiatives que sont les petites entreprises qui, grâce à la détermination de leurs équipes, leurs idées et leur souci de la vie de chacun, parviennent à transformer leur petite taille en force.

Dans une structure, en particulier qui compte un nombre limité de collaborateurs, un salarié qui meurt sur la route, c'est un séisme pour les collègues qui lui survivent et pour l'entreprise toute entière. Ces drames sont malheureusement une réalité : les accidents de la route constituent le premier risque mortel dans le milieu professionnel. En 2021, 20 545 accidents (soit 38 % de l'ensemble des accidents) ont impliqué un usager en trajet domicile-travail ou trajet professionnel. 454 personnes ont été tuées lors d'un déplacement lié au travail (et 1 117 si l'on compte toutes les victimes de ces accidents) dont deux tiers (soit 308 personnes) lors d'un trajet domicile-travail (Source : ONISR 2021).

#### Les lauréats

##### Trophée Or

**CEPI\*** est une entreprise spécialisée dans les cloisons adaptées aux environnements de recherche scientifique, implantée à Bric en Finistère (29), qui compte 11 collaborateurs. Son dirigeant, **Jean-Michel Pinel**, a imposé à ses collaborateurs une « *tolérance zéro* » concernant le téléphone au volant et équipé les véhicules d'outils permettant des analyses de conduite. Leurs déplacements sont préparés suffisamment à l'avance pour prévenir les risques de fatigue sur la route.

L'entreprise est signataire des « 7 engagements pour une route plus sûre » depuis octobre 2021.

« *L'engagement doit d'abord être porté par la direction générale, notamment sur une politique de tolérance zéro.* »  
**Jean-Michel Pinel, lauréat du prix.**

\* Centre européen de peinture industrielle

## Trophée Argent

**Dreneri Bâtiment** est une entreprise de maçonnerie de gros d'œuvre spécialisée dans le génie civil, implantée à Thierville-sur-Meuse dans la Meuse (55), qui compte 14 collaborateurs.

Sa dirigeante, **Estelle Girault-Dreneri**, a notamment mis en place une vérification des permis des conducteurs tous les six mois ainsi qu'une charte de bonne conduite au volant. L'entreprise propose également une journée d'information visant à rappeler aux salariés les dangers liés à la vitesse, l'alcool, aux mauvais arrimages, etc. Des autocollants ont également été posés sur les pare-brises, rappelant les interdictions sur le téléphone au volant ou l'obligation du port de la ceinture de sécurité.

L'entreprise est signataire des « 7 engagements pour une route plus sûre » depuis 2022.

*« Les résultats sont positifs. De 15 procès-verbaux par an, nous sommes tombés à 0. Les dépenses en réparation ont chuté d'un tiers et les pleins de carburants ont été revus à la baisse. »*

**Estelle Girault-Dreneri, lauréate du prix.**

## Trophée Bronze

**Radeau** est une entreprise de livraison de repas à domicile qui opère dans 25 communes de l'Est Var (83) et qui compte 10 collaborateurs. Son dirigeant, **Rémy Collot**, assure à ses salariés une formation en trois temps : un accompagnement en interne pour rappeler les fondamentaux à la conduite automobile, puis une formation assurée par une école de conduite durant au minimum deux heures pour apprendre à manœuvrer un véhicule frigorifique et enfin une formation par Centaure pendant deux jours. À l'aide d'une application, il est possible de suivre l'entretien des véhicules et de réguler les comportements sur la route.

L'entreprise est signataire des « 7 engagements pour une route plus sûre » depuis 2021.

*« Avec 650 kilomètres effectués quotidiennement (répartis sur 6 véhicules) pour assurer le portage des repas à nos bénéficiaires, notre objectif est de créer des conditions de sécurité optimales sur la route. »*

**Rémy Collot, lauréat du prix.**

### **Les employeurs engagés en faveur de la sécurité routière**

Le 11 octobre 2016, 21 grands chefs d'entreprise se sont publiquement engagés en faveur de la sécurité routière en signant 7 engagements forts pour la sécurité des déplacements professionnels de leurs collaborateurs. Depuis, ils sont près de 2 300 à s'être engagés, impliquant près de 4 millions de collaborateurs pour une route plus sûre.

Pour en savoir plus :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/employeurs-engages/employeurs-rejoignez-lappel>

## **Contact presse**

### **Délégation interministérielle à la sécurité routière**

Amandine Cuinet  
06 87 67 56 40

Alexandra Thérizol  
06 75 19 83 90

Thierry Monchâtre  
06 88 16 08 78